

Madame la Députée,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Vous allez être convoqué, dans les prochains jours, pour une session extraordinaire du Parlement dans le cadre du vote sur le projet de loi portant notamment sur l'extension du Pass Sanitaire et le lancement de l'obligation vaccinale contre le SARS COV 2.

Avec cette loi, nous entamons un tournant de société, radical et irréversible.

Le choix que vous allez être appelé à faire doit donc être éclairé et demande, malgré le peu de temps dont vous disposez, à étudier toutes ses implications tant sur le plan sanitaire que sur les plans social, philosophique, économique...

En tant que citoyenne de votre circonscription, je me permets de vous adresser ces quelques questions car il me semble indispensable que vous puissiez vous les poser avant de vous prononcer sur le projet de loi qui va vous être soumis.

« Les vaccins contre la COVID19 sont actuellement soumis à une autorisation de mise sur le marché conditionnelle, toutes les phases de test ne sont pas terminées. En tant que députée, sénateur ou sénatrice, dans ces conditions :

Suis-je prêt, par le vote de ce projet de loi, à créer une obligation vaccinale (directe, ou indirecte avec l'extension du Pass sanitaire) et à en assumer la responsabilité ?

Suis-je prêt à imposer de manière directe, ou indirecte, la vaccination à des enfants de 12 ans et de jeunes adolescents, dont la puberté ne fait que commencer ou n'est pas terminée ? A de futurs parents ? A des personnes souffrant de fragilités respiratoires ? A des personnes qui auraient déjà eu la Covid19 ? Et à tant d'autres personnes dont les cas personnels nécessiteraient, encore davantage qu'en population générale, l'application d'un principe de précaution ?

Suis-je prêt à imposer la vaccination à une population saine non volontaire ?

En référence à certains scandales sanitaires, comme celui du Médiateur, puis-je être sûr de l'innocuité des vaccins proposés dont l'autorisation de mise sur le marché est conditionnelle et a moins d'une année ?

Dans ces conditions et alors qu'il existe de réelles incertitudes quant à la durée d'efficacité des vaccins (pour lesquels on commence à parler de 3ème dose), puis-je affirmer que la vaccination est réellement la solution face à un virus qui ne cesse de muter ?

Au regard des taux de mortalité, des risques relativement ciblés, suis-je sûr que la balance bénéfices-risques à grande échelle soit en faveur de la généralisation de la vaccination ?

Alors que les vaccins sont en encore en phase de test et que les personnes vaccinées doivent être suivies, suis-je prêt à faire disparaître un groupe de référence non vacciné

qui permettrait, pourtant, de vérifier les effets à longs termes de la vaccination (comme c'est le cas dans les études randomisées) ?

Suis-je prêt à faire engager des milliards d'euros pour faire vacciner l'ensemble de la population pour une durée d'efficacité indéterminée ?

Les conséquences d'une non-vaccination pourraient conduire à une exclusion d'une partie de la population à tout ou partie de la vie de la cité.

Puis-je affirmer que ces mesures sont justes et proportionnées, comme les principes fondamentaux du droit administratif l'imposent pour toute mesure de police ?

Suis-je en accord avec les droits de l'Homme ?

Suis-je en accord avec moi-même en optant de manière définitive pour une société de contrôle ?

Puis-je continuer à garantir le caractère démocratique de notre société ?

Est-ce cette société que nous voulons pour nos enfants ? »

Madame la Députée/la Sénatrice, Madame la Représentante du Peuple, Monsieur le Député/le Sénateur, Monsieur le Représentant du Peuple, je vous en conjure, pesez attentivement et sérieusement le poids de vos décisions. Prenez le temps de mesurer l'urgence sanitaire, et mettez-la en balance avec les conséquences immédiates, irrémédiables et incertaines des choix que vous êtes appelés à prendre.

Je ne peux que vous appeler à la réserve et à l'application du principe de précaution en refusant le texte qui va vous être soumis, mais je sais que ce choix vous appartient et j'espère que vous saurez le faire de manière la plus éclairée et responsable possible.